

--> See the **erratum** for this article

Les employés des bibliothèques francophones au Canada et leurs habitudes et pratiques de formation continue
The Continuing Education Habits and Practices of Employees in Francophone Libraries in Canada
Los empleados de las bibliotecas para público de habla francesa en Canadá y sus hábitos y prácticas de formación permanente

Pierrette Bergeron, Gilles Deschatelets and Bénédicte Nauche

Volume 44, Number 1, January–March 1998

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1032967ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1032967ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bergeron, P., Deschatelets, G. & Nauche, B. (1998). Les employés des bibliothèques francophones au Canada et leurs habitudes et pratiques de formation continue. *Documentation et bibliothèques*, 44(1), 16–28.
<https://doi.org/10.7202/1032967ar>

Article abstract

This article describes the continuing education habits and practices of library staff in francophone Canadian libraries. In addition to a description of the methodology, the authors offer a brief survey of these libraries and of those persons who answered the questionnaire. The authors outline the strategies and preferences for continuing education and offer suggestions for further study.

Les employés des bibliothèques francophones au Canada et leurs habitudes et pratiques de formation continue*

Pierrette Bergeron

Professeure adjointe, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information, Université de Montréal

Gilles Deschatelets

Directeur et professeur titulaire, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information, Université de Montréal

Bénédictte Nauche

Responsable du centre de documentation, Direction de la santé publique, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie

Cet article décrit les habitudes et comportements des employés des bibliothèques en terme de formation continue. Après avoir décrit la méthodologie utilisée pour réaliser l'étude, nous présentons un bref portrait des bibliothèques canadiennes francophones et des répondants à l'enquête. Nous présentons ensuite leurs stratégies et préférences en matière de formation continue et concluons en indiquant des pistes de recherche à poursuivre.

The Continuing Education Habits and Practices of Employees in Francophone Libraries in Canada

This article describes the continuing education habits and practices of library staff in francophone Canadian libraries. In addition to a description of the methodology, the authors offer a brief survey of these libraries and of those persons who answered the questionnaire. The authors outline the strategies and preferences for continuing education and offer suggestions for further study.

Le monde des professions de l'information est en pleine mutation. Alors que les métiers classiques d'information se transforment, apparaissent de nouvelles pratiques s'inscrivant dans le cadre de la gestion de l'information. Quant aux métiers dits «classiques», le cadre conceptuel de leur pratique demeure, mais l'intervention et l'attention de cette intervention est de plus en plus modulée et modifiée. C'est dans cette perspective de changement que l'Alliance des bibliothèques, des archives et de la gestion des documents (ALARM) a élaboré un programme de recherche dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie nationale des ressources humaines oeuvrant dans le

secteur des bibliothèques, des archives et de la gestion des documents. La présente étude, menée par une équipe de recherche de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal, s'inscrit dans la phase II de ses activités, en particulier dans l'axe de la réalisation de projets pilotes. Cette étude exploratoire et descriptive a pour but de dresser un profil général des bibliothèques francophones de tous types du Canada, ainsi que des tâches effectuées par toutes les catégories d'employés de celles-ci. Elle vise également à connaître les habitudes et comportements des employés des bibliothèques en terme de formation continue.

Los empleados de las bibliotecas para público de habla francesa en Canadá y sus hábitos y prácticas de formación permanente

Este artículo describe los hábitos y comportamientos de los empleados de las bibliotecas con respecto a la formación permanente. Después de haber descrito la metodología utilizada para realizar el estudio, presentamos una breve descripción de las bibliotecas canadienses para el público de habla francesa y de los que respondieron a la encuesta. Posteriormente, describimos sus estrategias y preferencias con respecto a la formación permanente y, para concluir, indicamos las pistas de investigación que se deberían seguir.

Après une description de la méthodologie utilisée pour réaliser l'étude, nous présentons un bref portrait des bibliothèques canadiennes francophones et des répondants à l'enquête. Nous présentons ensuite leurs stratégies et préférences en terme de formation continue et

* Cette recherche a été rendue possible grâce à une subvention du ministère du Développement des ressources humaines du Canada, de Patrimoine Canada et de l'ASTED (le Rapport est disponible à l'ASTED, moyennant des frais).

Les auteurs remercient Adrien Giguère, Mireille Laforce et Nathalie Lafortune pour leur contribution à titre d'assistants de recherche dans ce projet.

Les auteurs ont conservé le point comme signe décimal dans la présentation de leurs résultats.

concluons en indiquant des pistes de recherche à poursuivre.

Méthodologie

La réalisation de cette enquête posait plusieurs défis méthodologiques. Ces défis et surtout leurs résolutions sont présentés en détail dans le rapport final de recherche¹ (Bergeron, Deschatelets et Nauche, 1997). Comme il serait beaucoup trop long d'exposer toutes les démarches méthodologiques, le lecteur se référera au rapport pour plus de détails. Nous exposons ici les étapes suivies pour réaliser l'étude.

Échantillon

Nous avons tout d'abord identifié la population des bibliothèques francophones canadiennes. Pour les bibliothèques hors Québec, une bibliothèque francophone a été définie comme étant une bibliothèque offrant officiellement des services en français. La bibliothèque ne devait donc pas seulement détenir une collection de documents de langue française, mais également et surtout, avoir du personnel capable d'offrir des services aux usagers francophones. À partir de la consultation de différents répertoires, nous avons identifié 2 409 bibliothèques qui ont constitué la population de l'étude. De cette population, nous avons sélectionné au hasard un échantillon stratifié non proportionnel de 189 bibliothèques par type de bibliothèques (scolaires, publiques, collégiales, universitaires, gouvernementales, spécialisées) et par distribution géographique (au Québec et hors Québec). Notre échantillon comportait 189 bibliothèques réparties en six types: bibliothèques publiques (n=31, 16.4%), scolaires (n=52, 27.5%), collégiales (8, 4.2%), universitaires (7, 3.7%), gouvernementales (49, 25.9%) et spécialisées (42, 22.2%).

Techniques utilisées pour la collecte des données

L'étude impliquait deux questionnaires: le questionnaire «démographique» pour connaître les caractéristiques des bibliothèques et le questionnaire sur les besoins et habitudes du personnel des bibliothèques en matière de formation continue. Les questionnaires ont été

prétestés auprès d'une bibliothèque de chaque type (publique, scolaire, collégiale, universitaire, gouvernementale et spécialisée), dans des conditions similaires à celles de la recherche. Ce prétest a eu lieu du 2 au 10 octobre 1996.

Nous avons procédé en deux étapes pour la collecte des données. Nous avons d'abord mené des entrevues téléphoniques pour recueillir l'information relative au questionnaire «démographique» pour dresser un portrait des bibliothèques. Ces entrevues téléphoniques permettaient également de vérifier que les bibliothèques identifiées grâce aux répertoires existaient toujours, qu'elles offraient bien des services en français et que les responsables étaient d'accord pour participer à l'étude. Nous avons réalisé 342 communications téléphoniques pour obtenir 189 accords de participation. Nous avons ensuite posté, à l'attention de chaque responsable de bibliothèque ayant accepté de participer à l'étude, le nombre adéquat de questionnaires à remplir sur les besoins et habitudes du personnel des bibliothèques en matière de formation continue². Les entrevues téléphoniques se sont déroulées du 17 au 30 octobre 1996. Les premiers questionnaires ont été envoyés le 22 octobre et les derniers le 1er novembre 1996. Nous avons effectué un rappel par courrier entre les 6 et 12 novembre 1996. Nous avons obtenu un taux de réponse fort satisfaisant, soit 60.2% pour le questionnaire sur la formation continue. Les réponses ont été saisies avec le logiciel statistique du domaine public EPI INFO. Maintenant que nous avons exposé la méthode suivie pour conduire l'étude, nous allons présenter un portrait des bibliothèques et de leurs employés.

Résultats Portrait des bibliothèques

Cette section présente les résultats sur le nombre et la catégorie d'employés œuvrant dans les bibliothèques, l'appui des employeurs à la formation continue et d'un budget consacré à la formation du personnel et les technologies utilisées dans les bibliothèques.

Nombre d'employés

En général les bibliothèques comptent peu d'employés. En effet, la majorité

(76.1%) des bibliothèques de l'échantillon comptent cinq employés et moins, avec 54.8% d'entre elles qui en ont deux et moins (la norme étant de un employé). La majorité des bibliothèques comptent un bibliothécaire et moins (83%), avec près de la moitié d'entre elles (48.9%) n'ayant pas de bibliothécaire. La majorité (73.4%) des bibliothèques comptent un technicien en documentation, avec 34% qui n'en ont aucun. La majorité (69.1%) des bibliothèques emploient un employé de soutien et moins (0 dans 47.3% des cas). Finalement, notons que 86.6% des bibliothèques n'ont pas de bénévole. Il ressort donc que la très forte majorité des bibliothèques comptent peu d'employés, avec 96.3% ayant de 0 à 5 bibliothécaires et 92.0%, de 0 à 5 techniciens en documentation et 87.1%, de 0 à 5 employés de soutien.

Programme de développement du personnel

Un peu plus de la moitié (51.8%) des bibliothèques bénéficient d'un programme de développement du personnel offert par les organisations dont elles relèvent et dont l'objectif est d'encourager la formation continue. Cependant, lorsqu'on examine l'offre de programmes par type de bibliothèques, ce sont essentiellement les milieux universitaire (85.7%), gouvernemental (77.5%) et spécialisé (66.7%) qui ont mis en place ces programmes de développement du personnel. Par contre, ces programmes sont peu présents dans les milieux municipal (35.5%), scolaire (25.0%) et collégial (25.0%).

Budget consacré au perfectionnement professionnel

Bien que 51.8% des bibliothèques déclarent bénéficier d'un programme de

1. Bergeron, Pierrette, Gilles Deschatelets et Bénédicte Nauche. *Enquête sur les tâches effectuées dans les bibliothèques francophones du Canada et sur les besoins et habitudes du personnel en matière de formation continue*. (Montréal: École de bibliothéconomie et des sciences de l'information, 1997)

2. Ce questionnaire devrait être rempli par tous les employés de la bibliothèque, sauf pour les bibliothèques universitaires, où un échantillon d'employés répondaient à ce questionnaire (voir note 1, pour plus de détails).

développement du personnel, seules 28.6% disent consacrer une partie de leur budget au perfectionnement professionnel. Ceci peut signifier que dans la majorité des cas, le budget de formation du personnel relève d'une autre unité que la bibliothèque (par exemple, du service des ressources humaines) ou alors que de nombreuses activités de développement du personnel font appel à des ressources internes qui n'entraînent pas de dépense «visible» de la part des bibliothèques (par exemple, de l'autoformation, de la formation entre collègues, etc.). L'examen des résultats par type de bibliothèque montre que ce sont surtout les bibliothèques spécialisées (45.2%), gouvernementales (40.8%) et collégiales (37.5%) qui prennent en charge le budget de formation dans leur budget (les bibliothèques universitaires y consacrant 28.6% de leur budget et les bibliothèques scolaires, 7.7%). Seulement 26 des 54 bibliothèques qui disaient consacrer une partie de leur budget au perfectionnement du personnel connaissaient le pourcentage du budget dévolu à cette activité. Dans ces cas, la moyenne était de 2.5% du budget total de la bibliothèque.

Pénétration des nouvelles technologies

Le taux de pénétration des nouvelles technologies dans les bibliothèques de l'échantillon varie en fonction des types de technologies et des types de bibliothèques. Les technologies ayant le plus haut taux de pénétration sont (1) le télécopieur (93.1%), (2) le catalogue informatisé (77.2%), (3) le lecteur de cédéroms (67.7%) et (4) l'accès à Internet (52.4%).

Quand on examine le taux de pénétration des technologies par type de milieu, on constate que les bibliothèques scolaires sont les moins informatisées (63.5%), offrent le moins souvent accès aux cédéroms (57.5%) et à Internet (17.3%) (tableau 1). À l'opposé, les bibliothèques universitaires sont toutes informatisées (100%) et offrent toutes un accès aux cédéroms (100%) et à Internet (100%).

La majorité des catalogues informatisés (70.5%) utilise un logiciel intégré de bibliothèque. Les lecteurs de cédéroms sont encore, pour la plupart, installés en monoposte (69.5%). Ils sont presque toujours accessibles au personnel (99.2%) et dans 78.9% des cas aux usagers internes. Dans les 86 bibliothèques offrant le courrier électronique, les bibliothécaires y ont accès dans 75.6% des cas, ainsi que la plupart des techniciens (62.8%). Des 99 bibliothèques ayant un accès à Internet, 38.4% ont développé leur propre site Web. Maintenant que nous avons présenté un court portrait démographique et technologique des bibliothèques, nous dressons un portrait de leurs ressources humaines.

Portrait des employés des bibliothèques francophones

Rappelons qu'au total, 457 personnes (sur 777 répondants potentiels) ont répondu au questionnaire sur les besoins en formation continue du personnel des bibliothèques, pour un taux de réponse de 60.2%. La majorité des répondants (67.8%) exercent au Québec. La plus forte proportion des répondants travaillent en

bibliothèques publiques (27.8%), suivie des bibliothèques spécialisées (20.4%), universitaires (14.7%), gouvernementales (14.2%), scolaires (11.8%) et collégiales (11.2%).

Catégorie d'emploi

Des 451 répondants qui ont indiqué leur catégorie d'emploi, 29.5% déclarent occuper un poste de bibliothécaire, 32.4% de techniciens en documentation et 28.4% de personnel de soutien^{3 4}.

Langue maternelle

La majorité des répondants (85.5%) ont le français comme langue maternelle. Même hors Québec, cette proportion demeure assez forte avec 69.2% de répondants ayant le français comme langue maternelle.

3. Nous avons également identifié trois autres catégories d'emploi dans notre recherche pour lesquelles les résultats ne sont pas rapportés dans cet article: autres professionnels (4.2% des répondants), autres techniciens (3.3%) et autres (2.2%) (voir note 1).
4. Des 457 personnes ayant répondu au questionnaire, six n'ont pas répondu à la question sur la catégorie d'emploi. Ainsi, pour chacun des tableaux présentant les résultats par catégorie d'emploi, il manque les réponses d'au moins six répondants. De plus, il arrive que des répondants n'aient pas complété une question, faisant en sorte que le nombre total de réponses n'égal pas toujours le nombre total de répondants au questionnaire.

Tableau 1: Taux de pénétration des nouvelles technologies par type de bibliothèques de l'échantillon

Bibliothèques	Publiques (N=31)		Scolaires (N=52)		Collégiales (N=8)		Universitaires (N=7)		Gouvernementales (N=49)		Spécialisées (N=42)	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Technologies												
Télécopieur	31	100.0	39	74.5	8	100.0	7	100.0	49	100.0	42	100.0
Logiciel dédié au PEB	1	3.2	0	0.0	2	25.0	4	57.1	20	40.8	13	31.0
Catalogue informatisé	24	77.4	33	63.5	8	100.0	7	100.0	44	89.8	30	71.4
Lecteur de cédéroms	20	64.5	30	57.5	8	100.0	7	100.0	39	79.6	24	57.1
Courrier électronique	4	12.9	9	17.3	5	62.5	6	85.7	41	83.7	21	50.0
Accès à Internet	8	25.8	9	17.3	5	62.5	7	100.0	43	87.8	27	64.3
Serveur électronique de documents	0	0.0	1	1.9	2	25.0	5	71.4	18	36.7	16	38.1

Diplômes détenus

Les 444 personnes ayant répondu à cette question détiennent, tous ensemble, 610 diplômes⁵. De ce nombre, 107 répondants détiennent une maîtrise en bibliothéconomie et 23, un baccalauréat en bibliothéconomie. Cent trente-deux répondants détiennent un diplôme d'études collégiales en techniques de la documentation (dont 12.9% de ces diplômés exerçant hors Québec). Quatorze répondants ont déclaré détenir un diplôme d'études secondaires en bibliothéconomie. À notre connaissance, cette spécialisation en bibliothéconomie au niveau secondaire n'existe pas. Il faudrait vérifier ce que peut être cette formation (sur mesure, à la demande de l'employeur ou autres). Finalement, les résultats indiquent qu'une très forte majorité des répondants ont le niveau d'étude correspondant à leur catégorie d'emploi.

Expérience de travail dans les bibliothèques

La majorité (62.7%) des répondants comptent plus de dix années d'expérience de travail dans les bibliothèques. Ce sont les répondants œuvrant dans les bibliothèques universitaires et collégiales qui comptent, en moyenne, le plus grand nombre d'années d'expérience de travail dans les bibliothèques, soit de 13 à 15 ans.

Les répondants occupent leur poste actuel depuis en moyenne 7 à 9 ans. Les répondants œuvrant dans les bibliothèques collégiales sont ceux qui comptent la moyenne la plus élevée d'années à leur poste actuel (10 à 12 ans) par type de bibliothèque, suivis de ceux des bibliothèques publiques, scolaires, universitaires et spécialisées (X= 7 à 9 ans de service à leur poste actuel). Les répondants travaillant dans les bibliothèques gouvernementales de l'échantillon sont ceux qui comptent la plus faible moyenne à leur poste actuel (4 à 6 ans), avec une majorité des répondants (64.7%) occupant leur poste depuis moins de 6 ans.

Statut des postes

La majorité des répondants (74.8%) occupent des postes permanents à temps plein. À peine 14.8% d'entre eux occu-

paient des postes contractuels à temps plein ou partiel. De ces chiffres se dégage l'impression que le travail contractuel est encore un phénomène marginal dans les bibliothèques de l'échantillon. Cependant, une des limites de cette étude est sa capacité à inclure les contractuels, travailleurs autonomes et autres personnes réalisant du travail pour les bibliothèques, mais n'étant pas employés de façon régulière. En effet, nous demandions aux responsables des bibliothèques de remettre le questionnaire sur la formation continue à tous leurs employés. Dans certains cas, les employeurs ont pu remettre le questionnaire à du personnel travaillant comme contractuel (quelle que soit la nature de la relation contractuelle), alors que dans d'autres cas, ils n'ont pu le remettre qu'à leurs employés permanents. La définition de «contractuel» est fortement variable: il se peut que les résultats reflètent fidèlement la situation dans les bibliothèques de l'échantillon. Cependant, il y a un risque que le questionnaire sur la formation continue n'ait surtout atteint que les employés permanents, sans couvrir l'ensemble des employés contractuels des bibliothèques.

Il ne se dégage pas de différence marquée quant au statut des postes entre les bibliothécaires, les techniciens en documentation et le personnel de soutien. La majorité occupe des postes permanents à temps plein ou partiel (bibliothécaires: 87.9%, techniciens en documentation: 83.5% et personnel de soutien: 84.2%).

La majorité (69.1%) des postes permanents (N=382) à temps plein ou partiel sont occupés par des répondants comptant plus de 10 années d'expérience. La majorité (71.6%) des postes contractuels (N=67), qu'ils soient à temps plein ou partiel, sont occupés par des répondants comptant moins de 10 années d'expérience. Dans une prochaine étude, il faudrait vérifier si les bibliothèques ont tendance à embaucher de nouveaux employés dans des postes contractuels plutôt que dans des postes permanents. Il serait également intéressant de vérifier si les postes permanents sont abolis au profit de postes contractuels et si le niveau professionnel des postes est réduit ou augmenté (ex.: remplacement d'un poste de bibliothécaire par celui de technicien,

celui de technicien par celui de commis).

Adhésion à des associations professionnelles

Une minorité (38.5%) de répondants sont membres d'associations dans le domaine de la bibliothéconomie et des sciences de l'information. Les répondants déclarant être bibliothécaires sont les plus nombreux à être membres d'associations professionnelles (75.9%). C'est d'ailleurs la seule catégorie d'emploi où plus de la moitié des répondants adhèrent à des associations. En effet, 34.9% des répondants appartenant à la catégorie «techniciens» sont membres d'associations alors que 6.2% de ceux de la catégorie «personnel de soutien» le sont.

Des 176 répondants qui adhèrent à des associations, 40.3% sont membres de l'Association pour l'avancement des sciences et techniques de la documentation (ASTED), 26.1% de la Canadian Library Association (CLA), 19.3% de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec (CBPQ) et 13.6% de la Special Libraries Association (SLA). Dans le cas de la CBPQ, il faut noter que l'une des conditions d'adhésion est de détenir «un diplôme ou l'équivalent en bibliothéconomie et sciences de l'information» ce qui signifie que seuls les répondants détenant un diplôme en bibliothéconomie et sciences de l'information peuvent en être membres.

Si on examine les résultats par zone géographique, les deux associations qui attirent les plus fortes proportions d'adhésion de répondants du Québec sont

5. Il est important de noter que bien que la question 3 du Questionnaire sur les besoins et habitudes du personnel des bibliothèques en matière de formation continue demandait aux répondants d'indiquer tous les diplômes détenus, plusieurs n'ont coché que le dernier diplôme obtenu (par exemple, plusieurs ont indiqué détenir un diplôme de maîtrise en bibliothéconomie uniquement, sans indiquer qu'ils détenaient un diplôme de baccalauréat qui est généralement une condition préalable à l'admission dans un programme de maîtrise). Pour l'analyse, nous n'avons retenu que les deux diplômes les plus élevés ou les diplômes relatifs à la bibliothéconomie et à la documentation.

6. Loi constituant la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec.

l'ASTED (50.0%) et la CBPQ (24.6%), alors que hors Québec, la CLA (54.0%) est la plus souvent mentionnée. On constate que la proportion «Autres associations» est importante, mais chacune regroupe un ou très peu de répondants. Nous avons regroupé dans «Autres»⁸ la multitude d'associations régionales et spécialisées, telles que les divers regroupements de bibliothèques publiques pour toutes les régions du Québec, des regroupements de bibliothèques de santé, de droit, etc.

Le type de bibliothèque dans lequel ils travaillent ainsi que leur catégorie d'emploi semblent, dans certains cas, influencer sur le choix d'associations fait par les répondants. Par exemple, les répondants membres d'associations et travaillant dans une bibliothèque scolaire choisissent dans une plus forte proportion l'Association du personnel des services documentaires scolaires (APSDS) (44.4%) et l'Association professionnelle des techniciennes et techniciens en documentation du Québec (APTQ) (22.2%).

En résumé, les 457 répondants à cette partie de l'étude sur les besoins en formation continue proviennent en majorité du Québec. Ils sont répartis dans tous les types de bibliothèques, avec une plus forte proportion (27.8%) provenant des bibliothèques publiques. La majorité des répondants se répartissent à peu près également entre des postes de biblio-

thécaires (29.5%), de techniciens en documentation (32.4%) et d'employés de soutien (28.4%). Les répondants comptent une moyenne de 10 à 12 années d'expérience de travail dans le domaine des bibliothèques. Finalement, une minorité (38.5%) des répondants sont membres d'associations professionnelles. Les adhésions sont dispersées entre plusieurs associations. La prochaine section présente les résultats obtenus sur les besoins de formation continue, la place de la formation continue dans les milieux de travail et les pratiques et habitudes actuelles et souhaitées de formation continue.

Besoins de formation continue

Cette section examine les résultats obtenus quant à la perception des répondants en matière de formation continue, avec les raisons motivant leur participation, le degré et le nombre de participations à ces activités en 1995 et 1996.

Perception des besoins de formation continue

La majorité des 457 répondants (74.2%) estiment avoir besoin d'activités de formation continue. La proportion de bibliothécaires (88.0%) et de techniciens en documentation (80.1%) estimant avoir besoin d'activités de formation est plus élevée que celle du personnel de soutien (55.5%).

Raisons motivant la participation

Les changements technologiques constituent la raison motivant la participation à une activité de formation continue la plus fréquemment choisie par les répondants (92.6%), suivie de la conscience professionnelle (56.2%) et du besoin de demeurer compétitif (45.2%) (tableau 2). Les changements technologiques demeurent la raison choisie par le plus grand nombre de répondants quels que soient leur milieu de travail ou leur catégorie d'emploi.

Participation à des activités de formation continue

Une majorité de répondants (66.4%) ont participé à au moins une activité de formation continue formelle⁹ au cours des

7. Ce pourcentage est calculé par rapport à l'ensemble des répondants, alors que tous ne sont pas éligibles au membership de la CBPQ.
8. Les associations mentionnées moins de cinq fois se retrouvent dans la catégorie «Autres». Celles qui ont été mentionnées au moins cinq fois ont été spécifiquement identifiées dans le tableau.
9. Par activité formelle, nous entendons des activités telles que les congrès d'associations, les cours ou conférences organisés par les associations ou les employeurs, les cours offerts par les institutions d'enseignement, les séances de formation des vendeurs de produits documentaires, etc. Nous excluons tout apprentissage autodidacte (formation informelle entre collègues, lecture de la littérature professionnelle, etc.).

Tableau 2: Raisons de participation à une activité de formation continue au Québec et hors Québec

Raisons	Régions		Québec (N=290)		Hors Québec (N=144)		Total (N=434)*	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Changements technologiques	267	92.1	135	93.8	402	92.6		
Conscience professionnelle	173	59.7	71	49.3	244	56.2		
Demeurer compétitif sur le marché du travail	126	43.4	70	48.6	196	45.2		
Programme de développement du personnel	81	27.9	57	39.6	138	31.8		
Thème de la formation	93	32.1	32	22.2	125	28.8		
Changements dans l'environnement politique, économique et social	30	10.3	26	18.1	56	12.9		
Opportunité de promotion interne	22	7.6	22	15.3	44	10.1		
Recherche d'un nouvel emploi	21	7.2	16	11.1	37	8.5		
Amélioration des conditions salariales	20	6.9	17	11.8	37	8.5		
Autres	27	9.3	2	1.4	29	6.7		

* 23 personnes n'ont pas répondu à cette question.

années 1995 et 1996. Le nombre de participations varie de 1 à 18, la majorité des répondants (77.3%) ayant participé à 5 activités et moins et 45.1% à une ou deux activités. Une majorité de répondants des bibliothèques universitaires (79.1%), spécialisées (80.0%) et gouvernementales (67.7%) ont participé à ces activités de formation, tandis qu'une plus faible proportion des répondants des bibliothèques collégiales (40.0%) et scolaires (48.1%) ont suivi une ou des activités de formation continue. Une majorité de répondants appartenant aux catégories de bibliothécaires (90.9%) et de techniciens en documentation (64.8%) participent aux activités de formation continue, tandis qu'une minorité (44.1%) de répondants du personnel de soutien y participent.

Mécanismes mis en place pour favoriser la participation à des activités de formation continue

Cette section examine les mécanismes mis en place dans les milieux de travail des répondants pour favoriser leur participation à des activités de formation continue. Elle présente les mécanismes de prise en charge des coûts des activités de formation continue et l'autorisation de participer à de telles activités ainsi que les obstacles à la participation.

Prise en charge des coûts de l'activité

Afin de savoir si les employeurs favorisent la participation de leurs employés à des activités de formation continue, nous avons demandé aux répondants qui avaient participé à une ou des activités de formation continue au cours des dernières années (N=298), d'indiquer qui en défrayait les coûts. Dans 84.5% des cas, les coûts sont assumés par l'employeur des répondants. Une très faible proportion de répondants déclarent partager les frais de formation avec leur employeur (6.1%) ou en assumer seuls les coûts (6.8%).

La répartition par milieu indique que les coûts sont assumés par l'employeur de 92.5% des répondants du milieu universitaire, 88.6% du milieu gouvernemental, 83.1% du milieu spécialisé, 80.7% des bibliothèques publiques et 80.0% des milieux scolaire et collégial. Une forte proportion de répondants occupant les

catégories d'emploi de bibliothécaires (86.4%), de techniciens en documentation (88.0%) et de personnel de soutien (80.4%) bénéficient d'une prise en charge des coûts de formation par leur employeur.

Autorisation de participer à des activités de formation continue

La majorité (92.6%) des répondants ayant participé à une ou des activités de formation continue étaient autorisés à y participer pendant leurs heures de travail. Quelle que soit la catégorie d'emploi occupée, la très forte majorité des employés peut généralement suivre une activité de formation continue durant ses de travail; la proportion la plus élevée étant celle des bibliothécaires (97.5%) et la plus faible, celle du personnel de soutien (81.8%).

Obstacles à la participation

Les résultats indiquent que la majorité des répondants ayant participé à des activités de formation continue (66.0% de l'ensemble des répondants) ont bénéficié du support de leurs organisations. Il faut cependant rappeler que près du tiers des répondants n'ont pas participé à ces activités. Les résultats ne nous permettent pas de connaître les raisons de cette absence de participation, cependant, on peut émettre l'hypothèse que le manque de support des employeurs ait pu jouer un rôle. En effet, les obstacles à la participation aux activités de formation continue mentionnés par une majorité de répondants sont le coût de l'activité (53.3%) et le manque de temps (50.7%). Les coûts reliés à l'activité tels que l'hébergement, les déplacements, etc. sont également mentionnés par une forte minorité de répondants (43.2%). Les résultats indiquent que le fait qu'une activité de formation continue ne soit pas créditée ne constitue pas un obstacle à la participation (4.2% des répondants l'ayant choisi). En général, le manque d'information sur les activités de formation continue ne semble pas constituer un obstacle majeur pour les répondants (23.5%). Il est mentionné surtout par les répondants des bibliothèques scolaires (33.3%) et collégiales (36.7%). Finalement, le manque de temps est l'obstacle le plus fréquemment indiqué par les bibliothécaires (64.0%), tandis que pour les techniciens en documentation et les employés de soutien, c'est le coût de l'activité (53.3%).

Pratiques actuelles des répondants en matière de formation continue

Cette section présente les pratiques actuelles des répondants en matière de formation continue. En particulier, elle décrit les méthodes de formation continue utilisées par les répondants, les organisateurs des sessions de formation continue auxquelles ils participent, leur perception de l'information sur l'offre d'activités et les sources d'information utilisées pour connaître l'offre d'activités de formation.

Pratiques actuelles de formation continue

Considérant que la formation continue peut provenir autant d'activités formelles (cours, séminaires, etc.) que d'activités informelles (discussions entre collègues, littérature professionnelle, expérimentations, etc.), nous avons demandé aux répondants quelles étaient leurs principales méthodes pour combler leurs besoins en formation. Il est à noter que cette question a été complétée par 294 des 339 répondants ayant déclaré avoir besoin de formation continue.

Les méthodes utilisées par une majorité de répondants sont par ordre décroissant de fréquence (1) les échanges avec les collègues (68.0%); (2) les cours et séminaires (60.2%); (3) l'expérimentation (55.8%); (4) la consultation de la littérature professionnelle (50.3%). L'échange avec les collègues est la méthode la plus fréquemment mentionnée par les répondants des milieux public (65.8%), scolaire (64.5%), collégial (58.6%), universitaire (74.7%) et gouvernemental (72.5%) (*ex aequo* avec cours et séminaires). Participer à des cours et séminaires est la méthode la plus fréquemment mentionnée par les répondants des bibliothèques spécialisées (70.0%), suivie de très près des échanges avec les collègues (68.6%).

Quand on examine les résultats par catégorie d'emploi, l'échange avec des collègues est la méthode la plus fréquemment mentionnée par les répondants de toutes les catégories (sauf «Autres employés») (tableau 3). Les cours et séminaires constituent la deuxième méthode la plus fréquemment mentionnée par les

bibliothécaires (70.4%) et les techniciens en documentation (55.3%), alors que pour les employés de soutien, c'est l'expérimentation (59.0%). La lecture de la littérature est une stratégie utilisée surtout par les bibliothécaires (69.4%). Les répondants semblent donc adopter une stratégie mixte de formation continue basée à la fois sur des activités formelles et informelles (tableau 3).

Organisateurs des activités de formation continue

Les activités de formation continue

suivies par les répondants sont dispensées par une variété d'organisations (tableau 4). Les résultats par type de bibliothèque permettent de constater la même diversité d'organismes. La seule majorité qui se dégage est dans le milieu scolaire où 83.0% des répondants ayant suivi une activité de formation continue l'ont fait dans le cadre d'activités offertes par des associations de bibliothèques. L'examen des résultats par catégorie d'employés confirme la diversité déjà évoquée, la seule majorité qui se dégage étant celle des bibliothécaires (53.8%) qui ont suivi des activités de formation continue dispensées par les associations professionnelles.

Information sur l'offre de formation continue

Nous avons demandé aux répondants s'ils se considéraient suffisamment informés sur les activités de formation. Le résultat est fort partagé, 44% ayant répondu oui et 40%, non. Ce sont les employés des bibliothèques scolaires qui sont les plus nombreux proportionnellement (51.8%) à se considérer insuffisamment informés. Par catégorie d'emploi, les répondants les plus insatisfaits à ce chapitre sont les techniciens en documentation (47.9%) et le personnel de

Tableau 3: Méthodes utilisées pour combler les besoins en formation continue par catégorie d'emploi

Catégories d'emploi	Bibliothécaires (N=98)		Autres professionnels (N=14)		Techniciens en documentation (N=103)		Autres techniciens (N=9)		Personnel de soutien (N=61)		Autres employés (N=6)	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Échanges avec les collègues	74	75.5	11	78.6	62	60.2	6	66.7	41	67.2	3	50.0
Cours et séminaires	69	70.4	10	71.4	57	55.3	5	55.6	32	52.5	2	33.3
Expérimentation	55	56.1	10	71.4	52	50.5	5	55.6	36	59.0	3	50.0
Littérature professionnelle	68	69.4	9	64.3	43	41.7	4	44.4	18	29.5	5	83.3
Conférence	62	63.3	8	57.1	28	27.2	3	33.3	9	14.8	1	16.7
Programme de formation	35	35.7	5	35.7	44	42.7	0	0.0	22	36.1	3	50.0
Autres	5	5.1	0	0.0	5	4.9	0	0.0	2	3.3	0	0.0

* 48 des 339 personnes ayant déclaré avoir besoin de formation continue n'ont pas répondu à cette question et/ou n'ont pas indiqué leur catégorie d'emploi.

Tableau 4: Organisateurs des activités de formation auxquelles ont participé les répondants au Québec et hors Québec

Organisateurs	Régions		Québec (N=202)		Hors Québec (N=93)		Total* (N=295)	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Associations professionnelles	84	41.6	17	18.3	101	34.2		
Institution excluant la bibliothèque	75	37.1	23	24.7	98	33.2		
Bibliothèque du répondant	45	22.3	34	36.6	79	26.8		
Réseau de bibliothèques	49	24.3	26	28.0	75	25.4		
Vendeurs de produits	50	24.8	22	23.7	72	24.4		
Consultants	38	18.8	23	24.7	61	20.7		
Associations de bibliothèques	23	11.4	15	16.1	38	12.9		
Écoles de bibliothéconomie	18	8.9	3	3.2	21	7.1		
Collèges offrant DEC en tech. doc.	12	5.9	8	8.6	20	6.8		
Autres	32	15.8	14	15.1	46	15.6		

* 44 des 339 personnes ayant déclaré avoir besoin de formation continue n'ont pas répondu à cette question.

soutien (50%), tandis qu'une majorité de bibliothécaires se considèrent suffisamment informés (59.4%).

Sources d'information utilisées pour connaître l'offre d'activités de formation continue

Les sources d'information utilisées par une majorité de répondants toutes catégories confondues pour se tenir au courant de la tenue de ces activités sont les bulletins d'information (63.7%) et les collègues (53.3%) (tableau 5). Les moyens de diffusion électroniques, tels que les sites Web (8.8%) ou les listes de discussion par courrier électronique (11.3%) sont les moins utilisés¹⁰, ce qui suggère qu'une organisation voulant rejoindre le maximum de clients potentiels ne devraient pas compter uniquement sur ces moyens, l'outil de communication plus classique qu'est le bulletin d'information étant le plus utilisé (tableau 5).

Les résultats par catégorie d'emploi montrent que la majorité des bibliothécaires utilisent les bulletins d'information (90.2%), les catalogues d'activités de formation continue (63.6%) et les dépliants publicitaires (60.6%) pour s'informer sur l'offre de ces activités. Les répondants de cette catégorie d'emploi sont les plus nombreux à utiliser les sources électroniques de diffusion (24.2% pour les listes

de discussion par courrier électronique et 19.7% pour les sites Web). La majorité des techniciens en documentation consultent les collègues (63.5%) et les bulletins d'information (60.6%). Une faible majorité du personnel de soutien (50.9%) utilisent les collègues pour se tenir au courant de la tenue des activités de formation continue.

Ces résultats montrent donc que certaines sources, telles que les bulletins d'information, sont fortement utilisées par tous les répondants pour connaître l'offre d'activités de formation continue. Ils montrent également que certaines sources seront plus consultées que d'autres selon le type de milieu et la catégorie d'emploi des personnes. Ceci peut suggérer certaines stratégies de diffusion aux organisations offrant des activités de formation continue, le bulletin comme source «universelle» de diffusion de l'offre accompagné d'outils ciblés en fonction des catégories de clientèles visées.

Les méthodes préférées de formation continue

Cette section décrit les résultats obtenus sur les méthodes préférées de formation continue par les répondants. En particulier, elle présente les sources préférées pour diffuser l'information sur les activités de formation, les types de

formation, les sujets souhaités, les choix d'organismes de formation pour les niveaux d'apprentissage débutant et avancé, les temps opportuns (saison, journées et périodes de la journée).

Sources d'information préférées pour connaître les activités de formation continue

Quand on demande aux répondants quelle(s) source(s) d'information ils préfèrent pour se tenir au courant de l'offre d'activité de formation continue, 72.4% indiquent le bulletin d'information, suivi avec un bon écart du dépliant publicitaire (52.0%) (tableau 6). Le bulletin est donc non seulement le moyen utilisé par la majorité des répondants, mais aussi celui qu'ils préfèrent. Il est intéressant de noter que la deuxième source la plus utilisée par une majorité de répondants, «les collègues» (53.3%), glisse au quatrième rang en terme de préférence (37.0%).

Quand on examine les résultats par type de bibliothèques, on observe que la préférence pour le bulletin d'information se retrouve partout, nettement en tête du palmarès avec les dépliants publicitaires et les catalogues d'activités de formation

10. L'accès à Internet n'est disponible que dans 52.7% des bibliothèques de l'échantillon. Lorsqu'il est implanté, tous les employés n'y ont pas nécessairement accès.

Tableau 5: Sources d'information utilisées pour connaître les activités de formation continue au Québec et hors Québec

Sources d'information	Régions		Hors Québec		Total*	
	Québec (N=291)		(N=142)		(N=433)	
	n	%	n	%	n	%
Bulletins d'information	182	62.5	94	66.2	276	63.7
Collègues	157	54.0	74	52.1	231	53.3
Dépliants publicitaires	138	47.4	66	46.5	204	47.1
Catalogues des activités de formation	120	41.2	51	35.9	171	39.5
Listes de discussion par courrier électronique	26	8.9	23	16.2	49	11.3
Sites Web	20	6.9	18	12.7	38	8.8
Autres sources	24	8.2	10	7.0	34	7.9

*24 personnes n'ont pas répondu à cette question.

Tableau 6: Sources d'information préférées sur les activités de formation continue au Québec et hors Québec

Sources d'information	Régions		Québec (N=295)		Hors Québec (N=140)		Total* (N=435)	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Bulletins d'information	217	73.6	98	70.0	315	72.4		
Dépliants publicitaires	161	54.6	65	46.4	226	52.0		
Catalogues des activités de formation	149	50.5	55	39.3	204	46.9		
Collègues	112	38.0	49	35.0	161	37.0		
Listes de discussion par courrier électronique	36	12.2	31	22.1	67	15.4		
Sites Web	41	13.9	26	18.6	67	15.4		
Autres sources	10	3.7	10	7.1	20	4.6		

*22 personnes n'ont pas répondu à cette question.

en deuxième et troisième place. Ces résultats montrent également une variation importante quant à la préférence pour les sources électroniques (listes de discussion ou sites Web) selon les milieux.

Cette tendance se maintient quand on regarde les résultats par catégorie d'emploi. Le bulletin d'information est nettement la source préférée des bibliothécaires (88.5%) et des techniciens en documentation (72.7%). Il est aussi préféré, mais par une plus faible majorité (55.5%), par les employés de soutien. On observe également que près du quart des bibliothécaires préfèrent les sources élec-

troniques (listes de discussion par électronique, 24.6% et sites Web, 21.5%), alors qu'à peine le cinquième des techniciens en documentation et du personnel de soutien préfèrent ces modes de diffusion (respectivement 9.4% et 15.1%; et 10.4% et 7.6%).

Types préférés de formation

Les types de formation préférés sont assez traditionnels. En effet, les formations «en personne» et d'une journée ont la faveur de 75.6% des répondants (tableau 7). Aucun autre type de formation n'obtient la préférence d'une majorité de

répondants. Les types de formation «non traditionnels» semblent très peu populaires auprès de la majorité des répondants. Le palmarès des types de formation préférés reste le même selon les différents types de bibliothèques, la moins forte majorité (62.0%) étant représentée par les employés des bibliothèques collégiales pour les formations «en personne» et d'une journée.

Les formations «en personne» d'une journée ou de deux ou trois jours intéressent particulièrement les bibliothécaires, respectivement 81.2% et 48.9% d'entre eux. L'intérêt pour ce type de for-

Tableau 7: Types de formation continue préférés au Québec et hors Québec

Formations préférées	Régions		Québec (N=300)		Hors Québec (N=147)		Total* (N=447)	
	n	%	n	%	n	%	n	%
En personne, une journée	231	77.0	107	72.8	338	75.6		
En personne, deux ou trois jours	125	41.7	68	46.3	193	43.2		
Formation sur mesure	128	42.7	35	23.8	163	36.5		
Vidéo-cassettes	36	12.0	27	18.4	63	14.1		
Par correspondance	37	12.3	22	15.0	59	13.2		
En personne, répartie sur un trimestre	34	11.3	24	16.3	58	13.0		
Cours télévisuels interactifs	33	11.0	22	15.0	55	12.3		
Internet	31	10.3	23	15.6	54	12.1		
Livres et/ou cassettes audio d'auto-apprentissage	36	12.0	14	9.5	50	11.2		
En personne, une semaine	10	3.3	9	6.1	19	4.3		
Cours télévisuels non interactifs	12	4.0	7	4.8	19	4.3		
Autres	5	1.7	0	0.0	5	1.1		

*10 personnes n'ont pas répondu à cette question.

mation diminue légèrement auprès des techniciens en documentation (76.6% pour la formation «en personne» et d'une journée et 42.6% pour celles de deux ou trois jours) et de façon un peu plus marquée auprès du personnel de soutien (67.7% pour la formation d'une journée et 39.5% pour celle de deux ou trois jours).

Sujets de formation souhaités

Nous avons demandé aux répondants d'indiquer quel(s) sujet(s) de formation ils souhaiteraient voir traiter dans le cadre de formation continue (environ la moitié des personnes ont répondu à cette question). Cette question était ouverte. Nous avons codé les réponses en les regroupant sous les catégories présentées dans le tableau 8. De ce tableau se dégage une diversité d'intérêts et de besoins se partageant en trois grands groupes de sujets: (1) les technologies de l'information: Internet, nouvelles technologies d'information, informatique documentaire, cédéroms, informatisation de bibliothèques; (2) la gestion: gestion du personnel, organisation du travail, marketing des bibliothèques, gestion de projet, planification de nouveaux services, suivi des tendances et réingénierie; (3) le traitement et le transfert de l'information: formation des usagers, animation, catalogage, recherche automatisée, réfé-

rence, inventaire et élagage des collections. Cependant la préférence pour les sujets liés aux technologies de l'information ressort nettement, en particulier Internet (44.7%). Ceci n'est guère étonnant puisque la raison motivant 92.6% des répondants à participer à des activités de formation continue était «les changements technologiques».

Quand on examine les résultats par type de bibliothèques, Internet demeure le sujet le plus populaire, en particulier dans les milieux scolaire (55.1%) et spécialisé (59.5%). Cependant, on observe certaines différences importantes entre les milieux. Par exemple, le sujet «cédéroms» n'a été choisi par aucun répondant du milieu universitaire, alors que 21.4% de ceux du milieu collégial l'ont préféré (notons que dans ces deux milieux, 100% des bibliothèques de l'échantillon ont des cédéroms). Une autre différence intéressante est que 12.5% des répondants du milieu gouvernemental ont préféré le sujet «organisation du travail», sujet nettement moins populaire dans les autres milieux. Ceci peut être un reflet des efforts actuels de «réingénierie» et de restructuration des services et ministères dans les institutions gouvernementales. Notons que la gestion du personnel semble être un sujet qui touche davantage les répondants des bibliothèques publiques.

Enfin, l'examen des résultats par catégorie d'emploi confirme l'intérêt du sujet «Internet», qui est le premier choix d'une majorité de techniciens en documentation (53.1%) et de 45.6% des bibliothécaires. Quant aux répondants du personnel de soutien, leur premier choix est l'informatique documentaire (38.7%), suivi de l'Internet (34.6%).

Organisateurs préférés des activités de formation continue

Les répondants sont partagés quant aux organisateurs préférés pour la mise sur pied d'activités de formation de niveau débutant. Les bibliothèques elles-mêmes sont favorisées par la plus importante minorité de répondants (36.4%), suivies des associations professionnelles (33.8%) (tableau 9).

Quand on examine les résultats par type de bibliothèques, il ressort qu'une majorité de répondants des bibliothèques publiques (55.4%) et des bibliothèques universitaires (54.7%) préfèrent leur propre bibliothèque comme organisateur. Une majorité de répondants du milieu universitaire préfèrent également leur institution à ce titre. Sinon, il n'y a pas de majorité qui se dégage quant à la préférence des répondants pour les autres types de bibliothèques.

Tableau 8: Sujets de formation souhaités au Québec et hors Québec

Sujets	Régions		Hors Québec		Total*	
	Québec (N=182)		(N=64)		(N=246)	
	n	%	n	%	n	%
Internet	86	47.2	24	37.5	110	44.7
Nouvelles technologies	50	27.4	24	37.5	74	30.0
Informatique documentaire	40	21.9	16	25.0	56	22.7
Suivi des tendances	27	14.8	4	6.2	31	12.6
Formation des usagers	16	8.7	4	6.2	20	8.1
Gestion du personnel	13	7.1	6	9.3	19	7.7
Cédéroms	14	9.3	4	6.2	18	7.3
Animation	12	6.5	4	6.2	16	6.5
Catalogage	13	7.1	3	4.6	16	6.5
Recherche automatisée	9	4.9	3	4.6	12	4.8
Inventaire et élagage des collections	9	4.9	1	1.5	10	4.0
Référence	4	2.1	4	6.2	8	3.2
Organisation du travail	7	3.8	1	1.5	8	3.2
Marketing des bibliothèques	4	2.1	3	4.6	7	2.8
Informatisation des bibliothèques	4	2.1	2	3.1	6	2.4
Gestion de projet	5	2.7	1	1.5	6	2.4
Planification de nouveaux services	5	2.7	1	1.5	6	2.4
Réingénierie	5	2.7	0	0.0	5	2.0
Autres	38	20.8	15	23.4	53	21.5

*211 personnes n'ont pas répondu à cette question.

Tableau 9: Organismes préférés pour des activités de formation de niveau initiation (débutant) au Québec et hors Québec

Organismes préférés	Québec (N=286)		Hors Québec (N=140)		Total* (N=426)	
	n	%	n	%	n	%
Bibliothèque du répondant	102	35.7	53	37.9	155	36.4
Associations professionnelles	104	36.4	40	28.6	144	33.8
Réseaux de bibliothèques	79	27.6	42	30.0	121	28.4
Associations de bibliothèques	78	27.3	41	29.3	119	27.9
Institution (excluant la bibliothèque)	83	29.0	29	20.7	112	26.3
Collèges offrant DEC en tech. doc.	64	22.4	45	32.1	109	25.6
Écoles de bibliothéconomie	63	22.0	38	27.1	101	23.7
Consultants	46	16.1	26	18.6	72	16.9
Vendeurs de produits	46	16.1	17	12.1	63	14.8
Autres	15	5.2	6	4.3	21	4.9

*31 personnes n'ont pas répondu à cette question.

L'examen des résultats par catégorie d'emploi montre que la majorité des bibliothécaires (52.8%) préfèrent les associations professionnelles. L'avis est davantage partagé pour les techniciens en documentation et le personnel de soutien, puisqu'aucune majorité ne se dégage. Les organismes qui rencontrent la préférence du plus grand nombre de techniciens en documentation sont *ex aequo*: les collèges offrant le DEC en techniques de la documentation (35.3%) et les réseaux de bibliothèques (35.3%), suivis de très près par les associations professionnelles (34.6%). Notons que les associations de bibliothèques (36.0%), la bibliothèque du répondant (33.6%) et les écoles de bibliothéconomie et des

sciences de l'information (32.8%) obtiennent des taux de préférence similaires chez les bibliothécaires. Finalement, le personnel de soutien préfère à 47.5% les activités organisées par leur propre bibliothèque.

Pour ce qui est des activités de formation de niveau avancé, les organismes préférés par le plus grand nombre de répondants sont les associations professionnelles (40.4%) et les écoles de bibliothéconomie et des sciences de l'information (39.7%) (tableau 10). L'examen de ces résultats par type de bibliothèques montre qu'une majorité de répondants (53.2%) des bibliothèques scolaires privilégient les écoles de bibliothéconomie

et des sciences de l'information. Dans les autres cas, aucune majorité ne se dégage. Cependant, les écoles de bibliothéconomie recueillent le plus grand nombre de voix des répondants des bibliothèques publiques (37.8%) et collégiales (44.9%). Elles sont le deuxième choix des répondants des bibliothèques universitaires (42.6%) et spécialisées (42.3%), qui portent leur préférence première sur les associations professionnelles (44.3% et 46.2%), comme ceux des bibliothèques gouvernementales (40.4%).

La majorité des répondants se déclarant bibliothécaires préfèrent les associations professionnelles (58.9%) et les écoles de bibliothéconomie et des

Tableau 10: Organismes préférés pour des activités de formation continue de niveau avancé au Québec et hors Québec

Organismes préférés	Québec (N=282)		Hors Québec (N=129)		Total* (N=411)	
	n	%	n	%	n	%
Associations professionnelles	114	40.4	52	40.3	166	40.4
Écoles de bibliothéconomie	106	37.6	57	44.2	163	39.7
Associations de bibliothèques	90	31.9	39	30.2	129	31.4
Collèges offrant DEC en tech. doc.	67	23.8	49	38.0	116	28.2
Consultants	72	25.5	32	24.8	104	25.3
Réseau de bibliothèques	70	24.8	31	24.0	101	24.6
Bibliothèque de l'employé	52	18.4	35	27.1	87	21.2
Institution excluant la bibliothèque	48	17.0	13	10.1	61	14.8
Vendeurs de produits	36	12.8	13	10.1	49	11.9
Autres	14	5.0	6	4.7	20	4.9

*46 personnes n'ont pas répondu à cette question.

sciences de l'information (53.2%). Aucune majorité ne se dégage chez les techniciens en documentation et le personnel de soutien. Cependant, le plus grand nombre de répondants dans la catégorie des techniciens en documentation préfèrent les associations professionnelles, *ex aequo* avec les collègues offrant le DEC en techniques de la documentation (40.8%). Les répondants de la catégorie personnel de soutien, quant à eux, préfèrent d'abord leur propre bibliothèque (34.2%). Il se dégage donc que les répondants, et en particulier les bibliothécaires, préfèrent les associations professionnelles et les écoles de bibliothéconomie et des sciences de l'information comme organisateurs d'activités de formation continue de niveau avancé.

Période préférée pour assister à des activités de formation continue

D'un point de vue très pratique, les organisateurs d'activités de formation continue doivent prendre en compte les préférences de leurs clients quant aux moments jugés les plus propices pour suivre une activité de formation continue. Nous avons donc demandé aux répondants d'identifier quelles étaient leur saison, journée et période préférées pour suivre une telle activité.

Il semble que l'automne (42.3%) et le printemps (39.0%) soient les saisons privilégiées par les répondants pour assister à des activités de formation continue, alors que 28.2% de répondants n'ont pas de préférence. Comme on peut s'y attendre, l'été n'est pas un moment approprié pour offrir des activités de formation continue, seulement 12.6% des répondants y accordant leur préférence. Un portrait similaire se dégage par type de bibliothèques, avec des préférences plus marquées dans certains milieux. Par exemple, la majorité (59.1%) des répondants des bibliothèques universitaires préfèrent le printemps, tandis que la majorité du milieu gouvernemental (52.4%) choisit l'automne. Finalement, les techniciens en documentation (51.4%) et le personnel de soutien (48.4%) préfèrent que les activités soient tenues à l'automne, alors que les bibliothécaires (47.4%) choisissent davantage le printemps.

Pour ce qui est des journées privilégiées pour assister à ces activités de formation, les préférences sont très partagées et aucun choix de journées ne se dégage vraiment. D'ailleurs, plus de 34% des répondants n'ont pas de préférence. Les employés des bibliothèques publiques ont une préférence pour les débuts de semaine tandis que ceux des bibliothèques scolaires préfèrent le vendredi. Les employés des autres types de bibliothèques optent plutôt pour le milieu de semaine.

Par catégorie d'emploi, les résultats indiquent qu'aucune majorité ne se dégage, la plus forte proportion de bibliothécaires (45.9%) préférant que les activités soient organisées le vendredi tandis que les techniciens en documentation et le personnel de soutien portent leur choix sur les mardi (42.1% et 35%) et mercredi (45.7% et 36.6%). Pour ce qui est de la période préférée de la journée pour assister à des activités de formation, la préférence porte davantage sur la matinée.

Conclusion

Les répondants ont indiqué avoir besoin de formation continue. Diverses raisons les motivent à se perfectionner, en particulier les changements technologiques, le professionnalisme et la compétitivité sur le marché du travail. Ils adoptent une stratégie de formation continue qui fait autant appel à des activités formelles qu'informelles. Les trois pôles de formation privilégiés sont la bibliothèque ou l'institution où ils travaillent, les associations professionnelles et les institutions d'enseignement, en particulier les écoles de bibliothéconomie et sciences de l'information pour le niveau avancé de perfectionnement.

La plupart des répondants ayant suivi une activité de formation continue ont bénéficié de conditions favorables (prise en charge des coûts, autorisation à suivre la formation sur le temps de travail). Les employeurs des répondants semblent donc sensibiliser à l'importance de la formation continue. La période à laquelle se tient l'activité ainsi que sa périodicité peut jouer dans la décision de suivre ou non une activité de formation, mais les obstacles majeurs sont les coûts des

activités et le manque de temps des répondants. Qu'une minorité de répondants (environ 25%) ait indiqué l'inadéquation des programmes offerts actuellement sur le marché comme obstacle suggère qu'en général l'offre actuelle de formation continue est dans l'ensemble appréciée.

La formation continue n'est plus un luxe, mais bien une nécessité que les professionnels doivent intégrer dans leurs habitudes de travail. Il faudrait davantage étudier les façons de se former des différentes catégories de personnel des milieux documentaires. La présente étude indique que les répondants utilisent une stratégie mixte, formelle et informelle, de formation continue. Il faudrait étudier quelles sont les stratégies de formation informelle, comment elles se développent et s'appliquent, lesquelles (formelles et informelles) sont les plus efficaces pour quel type de tâche, etc. Il faudrait aussi étudier l'impact de la formation continue sur la productivité au travail. Une meilleure compréhension des mécanismes d'autoformation et de formation collaborative dans les milieux de travail en bibliothéconomie et sciences de l'information serait nécessaire pour arriver à développer des outils permettant une optimisation de ce type de formation.

Pour l'instant, les répondants privilégient nettement les moyens classiques de prestation de formation continue. Il nous semble toutefois que ceci ne devrait pas empêcher les institutions offrant de la formation continue de développer des activités faisant appel aux nouvelles technologies d'information. En effet, l'intérêt envers l'utilisation de ces modes de communication ainsi que leur utilisation ne peuvent que croître. Le taux de pénétration d'Internet dans les bibliothèques ira en augmentant. Il y aura de plus en plus de personnes branchées et à l'aise avec ce médium. Il nous semble que les organisations offrant de la formation continue ont une occasion d'occuper un terrain encore vierge dans ce domaine au Québec. Elles auront le temps de peaufiner leurs activités de formation basées sur les nouvelles technologies et seront prêtes à faire face à la demande quand celle-ci existera. Elles pourront même créer cette demande. Sinon, d'autres seront au rendez-vous et créeront l'habitude et la crédibilité auprès de ces nouveaux clients.

Il faudrait aussi se pencher sur la formation à distance utilisant Internet et les outils multimedia, etc. On peut voir qu'aux États-Unis, des universités offrent déjà des programmes de maîtrise (par exemple, Syracuse University¹¹) sur Internet et il y a de plus en plus d'offres de programmes de formation continue sur ce médium. Il est urgent d'étudier comment développer la formation à distance basée sur ces outils et des projets pilotes de formation régulière et continue, afin d'offrir des programmes adaptés aux professionnels canadiens de l'information

ainsi qu'une expertise francophone sur le sujet. On l'a vu, les coûts et le manque de temps sont les principaux obstacles à la formation continue. La formation sur place (organisée par la bibliothèque ou l'organisation) est la plus appréciée. Les gens aiment également l'autoformation et la formation entre collègues. Ces résultats suggèrent que les formations à distance, de type interactive, basées sur Internet sont susceptibles de devenir populaires. De plus, elles permettraient à tous les francophones du Canada de pouvoir poursuivre leur formation. Il y aurait donc lieu

de réaliser un projet de recherche sur la formation à distance interactive en bibliothéconomie et sciences de l'information. Les résultats de cette étude pourraient faire l'objet d'un guide de type «Comment développer un programme efficace de formation continue à distance» qui serait utile pour toutes les écoles et collèges, associations et employeurs désireux d'offrir ce type de formation continue, en plus de celles déjà offertes.

11. <http://listweb.syr.edu/Project/ISDP-Program/ISDPinfo.html>

Faxon Québec, une ressource fiable en mesure de répondre à tous vos besoins...



Vos usagers comptent sur vous, vous pouvez maintenant compter sur Faxon Québec, les spécialistes de la gestion de l'information et des périodiques.

- Avec Faxon Québec, vous profiterez de la force d'un réseau tout en bénéficiant d'un service personnalisé et d'une équipe qui vous est entièrement dévouée.
- Faxon Québec, une ressource fiable en mesure de mieux répondre à tous vos besoins actuels et futurs.
- Faxon Québec, un nouveau nom à retenir mais déjà une longue tradition de qualité de service, d'innovation technologiques et leadership dans le secteur des bibliothèques.

Faxon Québec

Casier postal 444, Outremont, Québec, H2V 4R6

Téléphone : (514) 274-5468 ■ (800) 361-1431

Télécopieur : (514) 274-0201

Courrier électronique: faxonquebec@faxon.ca

Site web: <http://www.faxon.ca>